EXC = Excellent NE = Nationale d'élevage SPE = Spéciale de race RE = Régionale d'élevage

CHPT = Championnat de France TAN = Test d'Apt. Nat. défini par le club

TC = Test de comportement défini et organisé par le club

Sp = Menée à voix sur lièvres

SpK = Menée à voix sur lièvres lâchés

Vp = Epreuve multiple sur terre

Le sigle /J signifie que le chien a réussi l'épreuve en jeune.



Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le : 23/10/2019

Approuvée par le comité de la SCC le : 28/01/2020

1 noint /6	2 points /6	3 points /6	nission d'élevage de la SCC le : 23/10/2019 Approuvée par le 4 points /6	comité de la SCC le : 28 5 points /6	3/01/2020 6 points /6
1 point 70	2 points 70	3 points 70	RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
Confirmé	Confirmé	Sujet coté 2/6	Sujet Coté 2/6	Sujet confirmé	Sujet Recommandé 4/6
	+	+	+	+	oujor Nocommunac ir o
	généalogie	1 EXC en SPE ou	Indemne de Cataracte et d'APR (examen inférieur à 2 ans ou ERG)	Pour les Standards et	Pour les Standards et
	comportant	NE ou RE ou CHPT	+ fiche dentaire + identification génétique + pedigree complet (3 générations)	Nains	Nains
	5/7 EXC lignée	+TAN	+	Mâle :	Mâle :
	paternelle et 5/7		Pour le Standard poil dur	avoir produit 3 sujets	avoir produit 3 sujets
	EXC lignée	Ou	EXC en NE + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE une autre année (sous 2 juges	cotés 4/6 issus de 2 lices	cotés 4/6 issus de 2 lice
	maternelle	Sujet coté 2/6	différents)	(minimum)	(minimum)
	ou	+ 2 EXC en SPE ou	+		
	5/7 TAN lignée	NE ou RE ou CHPT	TAN	Femelle :	Femelle :
	paternelle et	sous 2 juges		avoir produit 3 sujets	avoir produit 3 sujets
	5/7 TAN lignée	différents +	Pour les Autres variétés : 3 possibilités :	cotés 4/6 issus de 2	cotés 4/6 issus de 2
	maternelle	fermeté au coup	1 <sup>ère</sup> possibilité	portées différentes	portées différentes
	(l'absence d'1 EXC	de feu	Exc en NE	·	·
	ou d'un TAN peut		+	Pour les Kaninchens	Pour les Kaninchens
	être remplacé par 1	Standard poil dur	2 EXC dont 1 en SPE, RE, CHPT ou NE une autre année (sous 2 juges	Mâle:	Mâle:
	EXC en NE)	+	différents.)	avoir produit 3 sujets	avoir produit 3 sujets
	+	Sp/J ou Sp ou	+ fermeté au coup de feu	cotés 4/6 issus de 2 lices	cotés 4/6 issus de 2
	1 EXC en expo ou	Sp/K/J ou SP/K	2 <sup>ème</sup> possibilité	(minimum)	lices (minimum)
	jugé EXC par un	ou Vp/J ou Vp	EXC en NE		
	expert confirmateur		+	Femelle	Femelle
		+ identification	1 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE une autre année (sous 2 juges différents)	avoir produit 3 sujets	avoir produit 3 sujets
	+ identification	génétique	+ test de comportement	dont 2 cotés 4/6 et 1	dont 2 cotés 4/6 et 1
	génétique		<u>3<sup>ème</sup> possibilité</u>	EXC en NE issus de 2	EXC en NE issus de 2
			EXC en NE	portées différentes	portées différentes
	Le panachage		+		
	beauté travail n'est		1 autre EXC (sous 2 juges différents)	+ Compatibilité génétique	+ Compatibilité génétique
	pas admis		+ sigle de travail au choix	avec ses descendants	avec ses descendants
			(Sp/J, Sp, Sp/K/J, Sp/K, Vp/J Vp)	+ Indemne APR (examen	+ Indemne APR (examer
				inférieur à 2 ans)	inférieur à 2 ans)

- Les qualificatifs en exposition doivent être obtenus en France
- Les épreuves obtenues à l'étranger sont acceptées si les règlements sont analogues aux règlements français ou aux règlements du DTK

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.